

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUCIER
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre en exercice : 11
Qui ont pris part : 11
Date de la convocation : 15 septembre 2020. Date affichage : 28/09/2020.

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, MATHIEU Éric, GRAND Gérard, BANDERIER Jacky, DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, FERREUX Morgane, NERET Florence, POULET Gabriel, ROUMÉAS Didier.
Secrétaire de séance : GRAND Gérard.

Approbation du compte-rendu :

Aucune remarque concernant le compte-rendu du conseil du municipal du 25 aout 2020
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Impayés :

Le montant des impayés au 22 septembre 2020 est de 21 939.04 €.

Travaux employés communaux :

Travaux dans la maison forestière-. Décollage papier peint, démontage cuisine, salle de bains, nettoyage radiateurs et mise en peinture.

Affouage 2020-2021 :

Date limite des inscriptions : le vendredi 06 novembre 2020.
Taxe affouage 50 € - Parcelle 26 ou parcelle 27, suivant le nombre d'affouagistes.
Document à fournir pour l'inscription : attestation d'assurance responsabilité civile.
Les affouages des années précédentes doivent être terminés pour pouvoir s'inscrire.

Travaux dans les appartements communaux :

809 rue des 3 Lacs – devis pour 11 volets :

Deux entreprises ont répondu : Jura Menuiseries pour un devis de 7 781.00 € avec une garantie de 7 ans, et Orgelet Espace Fermeture pour un devis de 5 370.00 € avec une garantie de 5ans.

64 Impasse de la Delaise : devis pour une baignoire défectueuse et un dégât des eaux. Il est prévu l'installation d'une douche et carrelage : devis 5 135.45 HT.

Maison forestière : Réfection de la salle de bain et installation d'un chauffe-eau électrique : devis de l'entreprise ADG : 7 324.45 € HT. Il est suggéré de demander un devis complémentaire concernant les fenêtres du rez de chaussée et la porte de garage et abatage cloison et conduit cheminée.

Demande de subventions pour l'ensemble des travaux.

Équipement tracteur – Épareuse :

Lors de précédents conseils, il avait été décidé de demander des devis pour l'achat d'une épareuse.
Mr GAILLARD Michel expose les 3 devis reçus des Ets Agri Monts Jura, Ets Brun et Fils et Ets Claas.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'achat d'une épareuse aux Ets Agri Monts Jura – Modèle KUHN 5045 P pour un montant de 17 500.00 HT.
Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

Terrains parcelles ZD39, ZC95 et ZC 577 :

Parcelles ZC 577 et ZC95

L'acquisition de ces parcelles est en cours de négociation avec le propriétaire vendeur.

Parcelle ZD 39

La transaction proposée par le vendeur se trouve grevée de 600 € de frais imprévus suite à une erreur du notaire sur le relevé parcellaire lors de son changement de son situation familiale. Le vendeur est d'accord pour une transaction avec la commune si celle-ci prend en charge les frais supplémentaires. Le conseil municipal propose au vendeur d'assumer lui-même cette charge qui sera incluse dans le prix de vente du terrain, et se réserve la possibilité de rédiger un acte administratif (sans frais) pour finaliser la transaction.

Achat matériel informatique et site internet :

Achat informatique :

Madame le Maire expose les différentes propositions pour l'achat d'un ordinateur portable

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'acheter un ordinateur portable à IBS *informatique bureautique services*, type HP Probook 470 Pro G7 -17.3 pouces pour un montant de 1 360.00 HT.

Site internet :

Madame le Maire explique que la commune avait un contrat d'abonnement pour un blog (version simplifiée d'un site internet) avec la société One and One. A ce jour, suite aux problèmes rencontrés pour déposer les informations sur ce site, il est préférable de rompre ce contrat et de faire créer un site internet par un professionnel.

Madame NERET Florence expose le devis de Jordel Médias pour la réalisation d'un site internet pour un montant de 600.00 HT, et annuellement des frais de nom de domaine 20 .00 € et frais de maintenance et hébergement du site 360.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire un site internet de la commune et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Commission communale des impôts directs (CCID) liste des membres proposés :

La direction des Finances publiques demande que le conseil municipal établisse une liste de proposition de 24 personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs.

Suite à la liste proposée, la désignation des commissaires titulaires et suppléants est effectuée par la direction des Finances publiques.

Les membres désignés par le conseil municipal sont :

GAILLARD Michel	NERET Florence	MARTIN Jérémy
MATHIEU Éric	RECOLET Serge	BEYSSON Pascale
GRAND Gérard	HUMBLLOT Dominique	ROUX Martine
DUBREZ-FORGNONE Jocelyne	MICHEL Jean Pierre	LANGEL Michel
BANDERIER Jacky	ROULIN Maryline	PONARD VUILLEMEY Gérard
POULET Gabriel	LAMBOTTE Aurélie	SIRUGUE Alain
FERREUX Morgane	BOUCHARD Alexandre	CAPELLI Élio
ROUMÉAS Didier	POLY Marie	MONNOYEUR Pascal

Le maire étant membre de droit de la CCID.

Comptes rendus réunion Sivos du Hérisson et Syndicat du Lac d'Ilay :

Sivos du Hérisson : La Présidente est Nathalie ROUX et elle nous fait part des travaux à prévoir (point d'eau dans les différentes salles- Covid).

Syndicat des eaux du lac d'Ilay : Les délégués Jacky BANDERIER et Didier ROUMÉAS nous font part du résultat des élections du syndicat où Jacky BANDERIER est premier vice-président et Didier ROUMÉAS est délégué du syndicat des eaux au syndicat de gestion du Lac d'Ilay.

Questions diverses :

- *Stationnement camping-cars : un arrêté sera rédigé pour interdire le stationnement « parking école » durant les périodes scolaires.*
- *Courrier de Mme Nadège POUX : un rendez-vous sera pris pour avoir des précisions sur son projet.*
- *Information : Nicole BEYSSON propose comme chaque année un nettoyage autour du lac de Chalain le dimanche 04 octobre 2020.*
- *La commune décide d'organiser un nettoyage d'automne le samedi 03 octobre 2020 le rendez-vous est fixé à 9 heures sur le parking de l'école.*
- *Un courrier de Mme Aurélie LAMBOTTE, institutrice nous informe de son projet d « École en forêt » toute l'année scolaire le mercredi matin. Le site a été choisi en accord avec la commune représentée par Gérard*

